MOBILISATION
DES FORCES DE L'ORDRE
RÉUNION MULTILATÉRALE À BEAUVAU

SYNERGIE-OFFICIERS PORTE LA VOIX DES OFFICIERS



SYNERGIE-OFFICIERS, représenté par Linda BUQUET, secrétaire nationale et Ariane LAPACHERIE, secrétaire zonale IDF, était reçu le 9 novembre en réunion multilatérale à Beauvau sur la thématique de la mobilisation actuelle des forces de l'ordre.

Le DGPN a salué le fort engagement de l'ensemble des policiers et insisté sur la nécessité de préserver leur temps de repos, tout en maintenant un haut niveau de vigilance et de disponibilité face à un mouvement qui pourrait s'inscrire dans la durée.

PLUSIEURS POINTS OPÉRATIONNELS ONT ÉTÉ ABORDÉS

Équipement — Redéploiement national de matériels de protection (jambières, genouillères, coudières, casques, masques lacrymogènes…).

Ressources humaines — Maintien du dialogue avec les secrétaires généraux des organisations syndicales pour traiter les difficultés collectives et individuelles.

Coordination — Organisation de points réguliers avec les différentes directions pour assurer le suivi des dispositifs.

LES 4 PRIORITÉS
PORTÉES PAR SYNERGIE-OFFICIERS

01 LA PRIME VOIE PUBLIQUE

SYNERGIE-OFFICIERS a demandé à nouveau une **révision de l'arrêté liste** afin que tous les officiers qui exercent des missions de voie publique en bénéficient.

02 LES REPOS, LE REX ET LE CET

La DRHFS étudie plusieurs pistes : suppression de l'obligation de poser 20 CA pour alimenter le CET, report de la date butoir au 1er juillet 2027 pour les CAA et facilitation accordée pour substituer RTT / CA a posteriori.

SYNERGIE-OFFICIERS a rappelé que ces mesures ne répondent que très partiellement à la situation et que les officiers demeurent en attente de mesures plus significatives.

Nos revendications sont claires : obtenir un **déplafonnement exceptionnel du CET** pour cette année, seule mesure véritablement adaptée à la situation de nombreux officiers en cette fin d'année, et **généraliser les REX** (repos exceptionnels) pour les cadres.

03 L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLÈGUES BLESSÉS

Nous avons alerté sur **l'insuffisance du suivi des collègues blessés dans la durée**, particulièrement sur les volets psychologique et administratif.

Déclaration des accidents de service, reconnaissance de la consolidation, démarches relatives à l'allocation temporaire d'invalidité (ATI) : autant de problématiques pour lesquelles les collègues ont besoin d'un accompagnement concret et durable, afin de ne pas se retrouver seuls face à des démarches complexes et à leurs conséquences.

04 LE SUIVI DES ENGAGEMENTS ET DES REVENDICATIONS

Nous avons insisté sur la **nécessité d'assurer un suivi effectif des sujets soulevés,** avec une attention particulière portée aux problématiques propres aux officiers.

Une prochaine réunion est prévue dans les jours à venir.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOTRE ENGAGEMENT ET NOTRE DÉTERMINATION.

ENSEMBLE, DONNONS CORPS À NOTRE AMBITION.

SYNERGIE OFFICIERS

Le Bureau National